



RÉSEAU

APPEL DE CANDIDATURES POUR LE COMITÉ PROVINCIAL DES RÉOLUTIONS

En prévision du 15^e Congrès du STHQ-957 qui aura lieu à Montréal du 17 au 22 novembre 2026 :

NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE CANDIDATS.ES POUR PARTICIPER AUX TRAVAUX DU COMITÉ.

Mandat :

- Le Comité prend connaissance des résolutions ou amendements aux statuts proposés par les membres, les CER ou le CEP. Pour leurs travaux, il doit se réunir au bureau provincial (1010 de Liège Est, Montréal) à partir de 90 jours précédents le début du Congrès (art. 6.08). Son mandat est de préparer le cahier de résolutions qui sera présenté au Congrès et de le faire parvenir aux présidences des régions au moins 30 jours avant le début du Congrès (art. 6.08).
- Le Comité des résolutions peut :
 - Fusionner des résolutions;
 - Rédiger des résolutions synthèses;
 - Amender des résolutions;
 - Maintenir ou modifier sa recommandation initiale;
 - Scinder des résolutions;
 - Présenter des motions au même titre que les autres congressistes.
- Le Comité des résolutions doit aussi informer la région dans les plus brefs délais s'il juge une résolution irrecevable afin que celle-ci ait la possibilité de la modifier pour la rendre conforme (art. 6.15).
- Il effectue également toutes les concordances nécessaires à la suite de l'adoption des résolutions en Congrès afin de mettre les statuts à jour dans les 90 jours suivant la fermeture du Congrès (art. 12.05).

***Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent
communiquer avec le secrétaire général***

(secgeneral@sthq957.org)

Date limite : 22 février 2026